CROISSANCE ACTIONS 2

(8-Year Note[1])

Titre de créance complexe présentant un risque de perte en capital

Un produit lié à l'indice EURO STOXX 50®

Durée d'investissement conseillée : 8 ans

Produit éligible au compte titres et à l'assurance vie auprès de certaines compagnies d'assurance moyennant des frais variables selon les contrats

Le produit est soumis au risque de défaut de Credit Suisse

«Croissance Actions 2» constitue un placement risqué, alternative à un investissement de type actions, et permet à l'investisseur de s'exposer à l'indice EURO STOXX 50® (indice actions regroupant les 50 plus grandes valeurs de la zone euro - ci-après «l'indice»), dividendes non réinvestis. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes investis.

Avant la date de maturité, l'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres sont revendus.

Dans l'ensemble de la brochure, les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

Fonctionnement :

La valeur initiale de l'EURO STOXX 50® est définie à la date d'observation initiale (15 juin 2012).

À l'échéance

Si l'indice a baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial	Si l'indice n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau niveau initial	Si l'indice est égal ou supérieur à son niveau initial
L'investisseur subit à maturité :	L'investisseur reçoit à maturité :	L'investisseur reçoit à maturité :
Perte en capital partielle à hauteur de la baisse de l'indice et totale si l'indice baisse de 100%	Remboursement du capital investi (hors frais et commissions)	Capital investi (hors frais et commissions) + 150% de la performance finale de l'indice

CREDIT SUISSE

«Les termes «capital initial» ou «capital» utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des EMTN soit 1000 euros. Le montant remboursé est calculé sur la base de la valeur nominale des EMTN, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.»

L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique «risk factors» (facteurs de risque) du Prospectus de Base, notamment sur le risque de crédit lié à l'émetteur et sur le risque de liquidité du produit.
Merci de lire l'avertissement en dernière page

1) Le nom en français du produit n'est pas celui utilisé dans le Prospectus. Seul le nom en anglais est utilisé dans le Prospectus.

CROISSANCE ACTIONS 2

(8-YEAR NOTE)

Principaux avantages

- Opportunité de recevoir un gain de 150% de la performance de l'indice, si à la date d'observation finale, l'indice est égal ou supérieur à son niveau initial.
- À l'échéance, si l'indice n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, remboursement du capital investi.

Principaux inconvénients

- Perte en capital partielle voire totale si à la Date d'observation finale l'indice a baissé de plus de 50% par rapport à sa valeur initiale. Le rendement de Croissance Actions 2 est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de -50%.
- Risque de taux : toute modification des taux d'intérêt sur le marché peut affecter négativement la valeur du produit.
- Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.
- Pas de versement de dividende des valeurs comprises dans l'Indice EURO STOXX 50®. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.
- Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses titres jusqu'à l'échéance (29 juin 2020). En cas de revente des titres avant la date de maturité, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital, notamment, peut être partielle ou totale.
- Risque de crédit : l'investisseur supporte le risque de crédit de Credit Suisse AG (Moody's Aa1, S&P A+, Fitch A)[1]. Il existe un risque de perte totale dans le cas où l'émetteur deviendrait insolvable ; l'investissement n'est soumis à aucun système de garantie du capital. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, il est précisé que le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entrainer le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité (cf. contrat d'assurance signé avec la compagnie).

Principales caractéristiques	
Émetteur	Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres
Notation de l'émetteur	Aa1 (Moody's) / A+ (S&P) / Fitch (A)[1]
Sous-jacent	EURO STOXX 50®
Période de souscription	du 16 avril au 15 juin 2012
Prix d'émission	1000,00 EUR par coupure
Commission de rachat	Néant
Montant nominal	1000,00 EUR
Date d'observation initiale	15 juin 2012
Valeur initiale	Niveau de clôture de l'indice le 15 juin 2012
Date d'émission	2 mai 2012
Durée	8 ans
Date d'observation finale	15 juin 2020
Date d'échéance	29 juin 2020
Indice sous-jacent	EURO STOXX 50® www.stoxx.com Bloomberg : SX5E Index (hors dividendes)
À l'échéance	- Si l'indice clôture à sa valeur initiale ou au-dessus à la Date d'observation finale : capital investi hors frais et commissions (= 1000 EUR) plus 150% de la performance finale de l'indice - Si l'indice clôture en dessous de sa valeur initiale mais ne baisse pas de plus de 50% par rapport à sa valeur initiale à la date de fin d'observation : capital investi (hors frais et commissions) - Si l'indice baisse de plus de 50% par rapport à sa valeur initiale à la Date d'observation finale : perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'indice
Commission de distribution	Des commissions relatives à ce produit sont payées par l'émetteur Credit Suisse au distributeur. Elles couvrent les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 0.65% du montant de l'émission
Cotation	Une cotation sur la Bourse de Luxembourg est demandée
ISIN	XS0775206278

1) Au 1er janvier 2012. Les notations sont attribuées par des sociétés indépendantes appelées agences de notation. Veuillez prendre acte du fait que les notations sont révisées régulièrement. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

SCÉNARIOS DE MARCHÉ*

HYPOTHÈSE : LA VALEUR INITIALE DE L'INDICE EST FIXÉE À 2500 POINTS. DANS L'EXEMPLE LA BARRIÈRE DE 50% EST À 1250 POINTS.

Les données utilisées dans ces exemples sont fournies uniquement à titre d'illustration et ne constituent pas une indication de la performance future du produit, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit.

SCÉNARIO 1 : CAS DÉFAVORABLE (Perte en capital)

Dans le cas défavorable où l'indice cède 55% de sa valeur à la Date d'observation finale, la perte en capital est de 55% du capital investi (L'indice clôture à 1125 points)

A l'échéance :
Remboursement du produit 45% du capital investi* (hors frais et commissions) (Taux de rendement actuariel annuel* de -9.50%, identique à celui de l'indice)

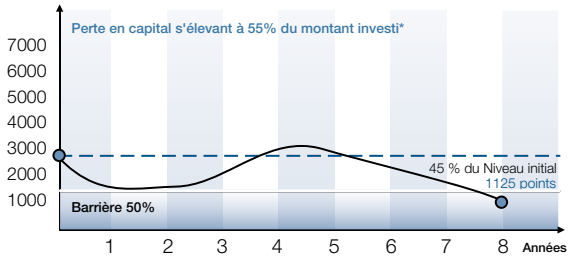

SCÉNARIO 2 : CAS MÉDIAN BARRIÈRE TOUCHÉE EN COURS DE VIE

À la Date d'observation finale (15 juin 2020) : l'indice a touché la barrière durant la vie du produit, mais clôture entre son niveau de barrière et son niveau initial (à 80% soit 2000 points)
Cela n'affecte pas le remboursement du produit à 100% car la barrière n'est observée qu'à la Date d'observation finale

A l'échéance :
Remboursement du produit 100% du capital investi* (hors frais et commissions) (Taux de rendement actuariel annuel* de 0.00%, contre -2.75% pour l'indice)

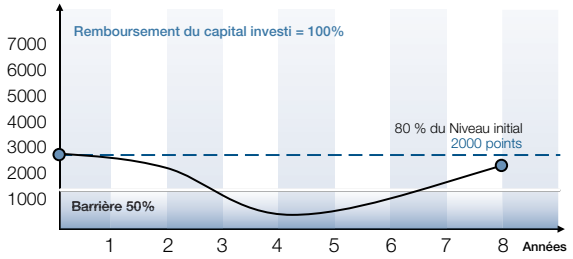

SCÉNARIO 3 : CAS FAVORABLE

À la Date d'observation finale (15 juin 2020) : l'indice clôture à 140% de son niveau initial (soit 3500 points)

A l'échéance :
Remboursement du produit 160% du capital investi*, soit 150% de la performance de l'indice (hors frais et commissions) (Taux de rendement actuariel annuel* de 6.05%, contre 4.30% pour l'indice)

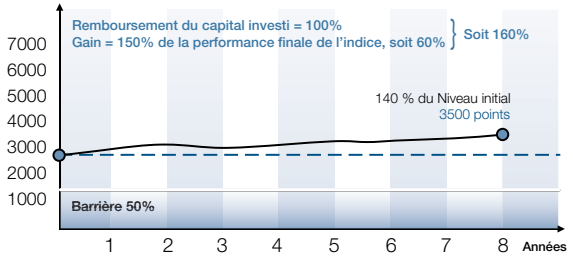

L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique «risk factors» (facteurs de risque) du Prospectus de Base, ainsi que sur le risque de crédit lié à l'émetteur et sur le risque de liquidité du produit.

* Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.
● les cercles insérés dans les graphes ci-dessus correspondent aux dates d'observation

Le produit «Croissance Actions 2» décrit dans le présent document fait l'objet d'un Prospectus de Base approuvé par la UK Listing Authority («UKLA») (Royaume Uni) en date du 24 août 2011 comme étant conforme à la Directive 2003/71/EC et le certificat d'approbation a été adressé à l'Autorité des Marchés Financiers («AMF») conformément à l'article 18 de la Directive. Ce document à caractère promotionnel est établi par Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres.
Le présent document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 – 28 de son Règlement général.

Avertissement lié à l'Indice

L'Indice EURO STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice (pour plus d'informations sur l'Indice http://www.stoxx.com/indices/index_information.html?symbol=SX5E).

Avertissement

L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique «risk factors» (facteurs de risque) du Prospectus de Base, et notamment sur le risque de crédit lié à l'émetteur et sur le risque de liquidité du produit.
Il est rappelé que ce produit est un titre de créance présentant un risque de perte en capital.
Le Prospectus de Base est disponible gratuitement auprès de l'émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Securities (Europe) Limited, 25 avenue Kléber 75016 Paris, ainsi que sur internet à travers le lien suivant : www.credit-suisse.com/structuredproducts et doit être lu conjointement avec le résumé en français et les conditions définitives du produit disponibles sur le site internet de l'AMF (http://amf-france.org) ainsi que sur celui de Credit Suisse.
L'acheteur du produit «Croissance Actions 2» s'expose aux fluctuations des marchés actions. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Le produit «Croissance Actions 2» a été élaboré pour un horizon d'investissement de 6 ans au maximum et l'investisseur est averti de ce que toute sortie à sa demande avant cette date se fera aux conditions de marché prévalant à ce moment là et l'exposera à un risque de perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée.

Copyright © 2012 Credit Suisse et/ou ses filiales.

Réalisation : **NSL Studio** | www.nslstudio.com (120329)

CREDIT SUISSE